



Séance du Conseil général du 7 décembre 2020 à 19h00
à la salle de spectacle de Saint-Aubin-Sauges

Ordre du jour :

1. Appel nominal.
2. Procès-verbal de la séance du 14 septembre 2020.
3. Correspondance.
4. Budget 2021.
 - a) Arrêté relatif à un crédit d'engagement de CHF 1'279'000.- pour divers investissements pour l'exercice 2021.
 - b) Arrêté relatif à un crédit d'engagement de CHF 187'000.- pour divers investissements concernant les routes.
 - c) Adoption du budget 2021.
5. Demande de crédit de CHF 125'000.- relative au changement d'une conduite d'eau potable au ch. des Moines à Gorgier.
6. Arrêté relatif à la prorogation de l'utilisation du fonds de fusion.
7. Rapport du Conseil communal relatif à la planification financière 2021-2024.
8. Informations du Conseil communal.
9. Résolutions, interpellations et questions écrites.

La séance est publique.

❖ ***La séance se déroulera à huis-clos partiel.***

Le Conseil communal

Saint-Aubin-Sauges, le 20 novembre 2020

COVID-19

Informations pour la séance du 7 décembre 2020

Au vu des circonstances particulières et sur recommandations de l'OFSP, le bureau du Conseil général a décidé de prononcer le huis-clos partiel.

Le Conseil d'Etat autorise la tenue de séances revêtant un caractère d'intérêt public prépondérant.

Les mesures sanitaires d'hygiène et les gestes barrières doivent être respectés. Des dispositions particulières seront mises en place afin d'éviter toute propagation du virus.

Nous rappelons que les personnes présentant des symptômes du Covid-19 sont priées de ne pas participer à cette séance.

Afin de restreindre au maximum la durée de cette séance, nous demandons que les interventions des membres du Conseil général soient aussi brèves que possible.

Une table sera réservée pour chaque conseiller général et communal.

Pour des raisons sanitaires, nous vous prions d'apporter votre propre boisson.

Nous vous remercions d'avance de votre compréhension et de votre précieuse collaboration.

ATTENTION : Le port du masque est obligatoire pour tous les participants, ainsi que la presse, dès l'entrée dans le bâtiment.

L'accès au public est interdit.

Merci de vous munir d'un stylo pour compléter les bulletins de vote.